CONSEILS DE CLASSE 1er SEMESTRE

DATE	HORAIRE	Principal	Principale	Directrice de
			Adjointe	SEGPA
		DISTANCIEL	DISTANCIEL	Salle d'étude
Vendredi 28 janvier	12h30			506
	13h30			606
	14h15		405	
	15h15	303	403	
	16h15	307		
Lundi 31 janvier	14h15		409	
	15h15		407	
	16h15	608	401	
	17h15	302		
	18h15	305		
Mardi 1 ^{er} février	16h15	605	404	
	17h15	309	408	
	18h15	308		
Jeudi 3 février	15h15		507	
	16h15	601	402	
	17h15	304	509	
	18h15	301		
Vendredi 4 février	12h30			406
	13h30			306
	14h15		504	
	15h15		501	
	16h15		502	
Lundi 7 février	15h15		508	
	16h15	604	410	
	17h15	603		
Mardi 8 février	16h15	607	503	
	17h15	602	505	

REUNION PARENTS PROFESSEURS LE VENDREDI 11 FEVRIER 2022 de 14h00 à 18h00

Modalités de réunion communiquées ultérieurement

L.Massé Principale Adjointe

RECOMPENSES	MOYENNE	REMARQUES	REMARQUES COMMUNES
TABLEAU D'EXCELLENCE	17 ET +	Aucune note <10. Aucune remarque négative.	
FELICITATIONS	DE 15 A 16.9	Aucune note <10. Aucune remarque négative.	Seules les informations portées sur le bulletin sont prises en compte.
TABLEAU D'HONNEUR	DE 13 A 14.9	Une seule note est tolérée entre 08 et 10.	Les appréciations portées sur le bulletin doivent être en adéquation avec les interventions orales lors du conseil de classe.
ENCOURAGEMENTS	DE 11 A 12.9	Deux notes sont tolérées entre 08 et 10, ou une note entre 07 et 10 tolérée.	La moyenne générale est arrondie au 1 / 10 ^{ème} de point supérieur.
TABLEAU DU MERITE	< 11	L'élève est volontaire et motivé, a des difficultés mais fait preuve de sérieux.	Lors du vote, à la majorité des avis des enseignants présents (ou représentés par un avis écrit), pour l'attribution d'une récompense ou d'une sanction, le président pose trois questions :
SANCTIONS Les sanctions peuvent être soumises au vote du conseil de classe quelle que soit la moyenne trimestrielle de l'élève.			- Qui est pour ? - Qui est contre ?
AVERTISSEMENT CONDUITE	Deux remarques écrites sur le comportement de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		- Qui s'abstient ? En cas d'égalité, le président tranche.
AVERTISSEMENT TRAVAIL Deux remarques écrites sur le travail de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.			Le conseil de classe peut proposer une récompense inférieure. La conduite fait partie des éléments d'appréciation et conditionne l'obtention de chacune
AVERTISSEMENT TRAVAIL ET CONDUITE	·		des récompenses.
BLÂME TRAVAIL, BLÂME CONDUITE, et BLÂME TRAVAIL ET CONDUITE	Il peut être attribué dès le premier trimestre La décision se fait au choix du conseil de classe, pour chaque trimestre et pour chacune des sanctions.		Le 19 Mai 2017, le principal.